

Créer son atelier oléicole en agriculture biologique

Objectifs de la formation

Connaître les facteurs de réussite de l'implantation d'une oliveraie en agriculture biologique, au niveau du choix et de l'aménagement de la parcelle, du choix du matériel végétal, et de la conduite de l'oliveraie lors des premières années improductive

Enjeux

Les porteurs de projets oléiculture Héraultais commencent souvent leur activité en acquérant une ancienne oliveraie, puis en créent une nouvelle. Il nous semble nécessaire d'accompagner ces futurs producteurs tant sur les questions de l'implantation d'une oliveraie que sur la remise en production d'oliviers non exploités depuis plusieurs années.

Déroulé

J1 : sur site chez un producteur

- reprise d'une ancienne olivette : taille, amendements
- implantation d'une nouvelle oliveraie : préparation du sol, implantation, choix des variétés
- comment mener des jeunes arbres avant la production
- atelier de transformation
- organisation du travail

J2 : en salle

- type de sol, choix des variétés
- irrigation
- protection phytosanitaire, maintien de la fertilité
- entretien du sol
- transformation
- données économiques, circuit de commercialisation

Dates, lieux et intervenants

10 mars 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

mairie de Usclas d'Hérault

34000 Usclas d'Hérault

Formateur : Marie Singer, technicienne arboriculture, Civam Bio 66

17 mars 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

coopérative Oléicole, visite d'exploitation

Pignan

Intervenant : Christophe Cinçon, oléiculteur

Formatrice : Céline Mendes, animatrice, Civam Bio 34

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 10/03/2020

Tarifs

Adhérent 280€

Non adhérent 280€

Non agricole 280€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

repas tiré du sac